

L'entretien de recadrage de Mehdi, vendeur chez Décor&Sens

Mehdi, vendeur au rayon décoration de Décor&Sens, est arrivé en retard 9 fois sur les 22 jours travaillés de septembre 2026, pour un total de 135 minutes. Ses retards obligent un collègue à tenir seul le rayon à l'ouverture. M. Benali, adjoint, décide de le recevoir en entretien de recadrage et vous demande, en tant qu'assistant(e) manager, de préparer les faits chiffrés (document 1) et le déroulement de l'entretien.

Document 1 : relevé de septembre 2026

Élément	Valeur
Jours travaillés	22
Jours avec retard	9
Total des retards	135 minutes
Taux horaire brut de Mehdi	12,80 €, charges patronales de 42 %
Conséquence	un collègue tient seul le rayon à l'ouverture ; deux remarques de clients sur l'attente

Annexe 1 (arrondir les montants et les heures à deux décimales, les pourcentages à une décimale)

Question	Réponse
Part des jours travaillés avec un retard (%)	_____
Total des retards du mois (h)	_____
Retard moyen par jour de retard (minutes)	_____
Coût salarial chargé du temps de retard, s'il est payé sans être travaillé (€)	_____
Heures de retard sur un an si le rythme se maintenait (h)	_____
Équivalent en journées de 7 h sur un an (jours)	_____

Questions d'analyse

Pour préparer l'entretien, M. Benali doit :

- ☐ Convoquer Mehdi devant l'équipe pour que tout le monde entende
- ☐ Réunir les faits datés et chiffrés (dates, durées, conséquences), fixer l'objectif de l'entretien et prévoir un lieu calme et un moment sans affluence
- ☐ Envoyer un message sur l'application d'équipe

La structure la plus efficace de l'entretien est :

- ☐ Exposer les faits, décrire leurs conséquences, écouter les explications de Mehdi, rappeler l'attente (être à l'heure), obtenir un engagement et fixer un point de suivi
- ☐ Annoncer la sanction, puis écouter
- ☐ Parler de ses qualités pendant vingt minutes puis évoquer brièvement les retards

Après l'entretien, M. Benali :

- ☐ Considère le problème réglé
- ☐ Informe toute l'équipe de l'engagement pris par Mehdi
- ☐ Note les points convenus, suit la ponctualité sur les semaines suivantes et fait le point à la date fixée, en reconnaissant les progrès